



PRÉFÈTE DE LA GIRONDE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Bordeaux, le 16 décembre 2022

Première réunion de la cellule de crise pour répondre à l'urgence du monde viticole girondin

Face à l'urgence de la situation sociale d'un grand nombre de viticulteurs, Fabienne BUCCIO, préfète de la Gironde, a réuni vendredi 16 décembre 2022 une cellule de crise de la filière viticole girondine.

En réponse à la mobilisation sociale des viticulteurs girondins le 6 décembre dernier, la préfète a annoncé la mise en place d'une cellule de crise départementale pour venir en aide à la filière viticole.

L'identification et l'accompagnement des agriculteurs en difficulté économique et sociale nécessitent la mobilisation de tous les acteurs du monde viticole. Ainsi, la préfète a réuni pour la première fois cette cellule de crise regroupant les services de l'État, le Conseil régional de Nouvelle-Aquitaine, le Conseil départemental, la Chambre d'agriculture, la Mutualité sociale agricole et les représentants du monde viticole.

À cette occasion, les membres de la cellule de crise ont partagé ensemble les difficultés dans lesquelles se trouve un grand nombre de viticulteurs en Gironde et les différentes mesures d'accompagnement mobilisables. Parmi celles-ci, ont notamment été rappelées les conditions de mobilisation de l'aide à la relance des exploitations agricoles (AREA), du dispositif « REAGIR », ainsi que les mesures de soutien aux entreprises en difficultés par la direction départementale des finances publiques.

Au-delà de ces dispositifs existants, plusieurs pistes de solution ont pu être explorées visant à répondre aux différentes situations rencontrées (demandes de diversification de certains viticulteurs, demandes d'arrêt d'activité sans repreneur, situation des propriétaires de vignes non exploitants sans fermier).

A l'issue de la réunion, la préfète a demandé à chacun d'expertiser plus avant les pistes proposées sur la base d'une meilleure connaissance par la Chambre d'agriculture du nombre de viticulteurs susceptibles d'être intéressés par ces dispositifs afin de les calibrer au mieux.

La préfète réunira une prochaine réunion de la cellule de crise en janvier 2023.